



Accord européen complétant la Convention sur la circulation routière, ouverte à la signature à Vienne, le 8 novembre 1968, conclu à Genève, le 1er mai 1971 - Annulation de la notification dépositaire portant sur l'adhésion de l'Iraq.

Il résulte d'une notification du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies que la notification dépositaire portant sur l'adhésion de l'Iraq à la Convention désignée ci-dessus, publiée au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg n° 269 du 15 mars 2017, est annulée.

